



ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

Proposition de compte rendu du Conseil d'Administration, lundi 4 février 2019 18h00

IUGA - cité des territoires, 14 bis avenue Marie Reynoard, 38100 Grenoble

Présences:

Olivier Crevoisier, Lourdes Diaz Olvera (Trésorière), Nathalie Gaussier, Bruno Jean (vice-président en charge des relations internationales), Leila Kébir, Claude Lacour, Fabienne Leloup (Présidente), Dominique Mignot, Véronique Peyrache-Gadeau, André Torre.

Présences en vidéoconférence

Valérie Angeon, Guy Chiasson (Secrétaire-général), Marie Delaplace, Maryline Filippi, Alexandra Schaffar, Dominique Vollet (vice-président en charge des événements).

Invités

Fabien Nadou (présentation sur le colloque de Caen) ; Magali Talandier (présentation Doctorales 2019) ; Cyrille Genre-Grandpierre (proposition de colloque ASRDLF 2020).

Sont excusés :

Pascal Bérion (Secrétaire-général adjoint), Lise Bourdeau-Lepage, Eduardo Chia, Michel Dimou, Marie-José Fortin, Bernard Guesnier, Guy Joignaux, Bernard Pecqueur, Isabelle Thomas, Camelia Turcu, Frédéric Wallet

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 4 février 2019
2. Information sur les Doctorales 2019
3. Retour sur le colloque ASRDLF 2018
4. Informations sur le colloque ASRDLF 2019 (Iasi)
5. Informations sur le colloque de 2020 (Avignon)
6. Colloque 2019 de la European Regional Science Association (Lyon)

7. Information sur les doctorales 2020-2021
8. Soutien aux événements scientifiques
9. Présentation sur le Prix Aydalot pour 2019
10. Revue d'économie régionale et urbaine

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 4 février 2019

Aucun membre du Conseil d'administration ne demande l'ajout d'autres points. L'ordre du jour est donc accepté tel quel. L'ordre des points traités a été modifié en fonction de la présence des personnes invitées.

2. Informations sur les Doctorales 2019

Magali Talandier au nom du Comité organisateur des Doctorales 2018 et 2019 fait un retour sur l'organisation de l'édition 2019. Elle précise que cette deuxième édition des Doctorales organisées à Grenoble a pu bénéficier de l'expérience de 2018 qui avait permis de roder l'organisation. Si l'organisation de l'édition 2019 s'est bien déroulée, elle signale certaines difficultés qui persistent et pour lesquelles il serait utile de prévoir des aménagements. L'organisation de la séance avec les présidents de section du Conseil national des universités (CNU) a posé certains problèmes, notamment dus à des annulations de dernières minutes dans certains cas. Il serait donc important d'avoir un bassin important de représentants du CNU pour éviter d'être pris de cours par d'éventuelles annulations.

Le Bureau et le Conseil d'administration remercient très chaleureusement Magali Talandier, ainsi que tous les membres du Comité organisateur local pour l'important travail consenti dans l'organisation des éditions 2018 et 2019 des Doctorales.

3. Retour sur le colloque ASRDLF 2018 de Caen

Fabien Nadou fait un bilan très positif du Colloque 2018 de l'ASRDLF qui s'est tenu à Caen en juillet 2018. Au niveau de la participation, c'est environ 180 personnes qui ont payé leur admission au colloque auquel s'ajoutent quelques invités. Sur le plan financier, la convention avec l'ASRDLF est réglée. Des cotisations d'environ 9000 euros ont été remises à l'Association.

Le comité d'organisation local avait fait le choix de regrouper les papiers présentés lors du colloque sur le site du colloque plutôt que sur une clé USB comme c'est le cas habituellement. Finalement, malgré les invitations en ce sens, très peu de chercheurs ont déposé leurs papiers sur ce colloque. Lourdes Diaz Olvera signale que les sites des colloques disparaissent assez rapidement après la tenue du colloque, ce qui fait que les papiers ne restent pas disponibles très longtemps. Elle suggère d'envisager des conventions qui permettraient de garder les sites des colloques actifs pour plus longtemps.

Fabien Nadou explique que le numéro spécial de la RERU regroupant des textes du colloque est bien engagé. La mise en route de ce numéro est engagée et le numéro devrait être clôturé en 2019 pour une publication possible en 2020.

La présidente, au nom du bureau et du Conseil d'administration, remercie Fabien Nadou et le comité organisateur local pour un colloque bien réussi.

4. Informations sur le colloque de 2019 (Iasi)

Pour le colloque de l'Association qui se tiendra à Iasi en 2019, un travail de promotion est en cours pour s'assurer une participation soutenue. 10 bourses, 5 sous la responsabilité du comité d'organisation local et 5 sous celle de l'Association, seront offertes pour des jeunes chercheurs. Comme le colloque se tient en partenariat avec l'Association roumaine de développement régional, plusieurs sessions du colloque seront proposées par cette Association.

Pour ce qui a trait au logement, des places en résidence à l'Université de Iasi en plus des chambres d'hôtel où des tarifs spéciaux ont été négociés. Ces opportunités de logement sont répertoriées sur le site du colloque. Des vols *low cost* reliant directement l'aéroport de Iasi sont disponibles pour faciliter l'accès à partir de l'Europe de l'Ouest.

5. Informations sur le colloque de 2020 (Avignon)

Cyrille Genre-Grandpierre présente les grandes lignes de la proposition de colloque qui se tiendrait à Avignon en 2020 et serait organisé par l'université d'Avignon et spécifiquement l'UMR Espace, un laboratoire multisite centrée sur la géographie mais avec une approche pluridisciplinaire. Les dates de tenue du colloque ne sont pas encore arrêtées puisqu'elles dépendent du moment où aura lieu le Festival d'Avignon qui se tient normalement au début juillet. Le Festival est un facteur d'attractivité pour le colloque de l'ASRDLF. La proposition serait de tenir le colloque juste avant le Festival permettant ainsi aux participants de rester pour cet événement.

Le thème choisi pour le colloque est « Territoires numériques : mutations et décision ». Ce thème regroupe plusieurs sous thèmes qui sont traités dans plusieurs laboratoires dont le laboratoire d'Avignon. Dominique Mignot signale que le « territoire numérique » est également le thème retenu pour le colloque de l'ERSA à Lyon au mois d'août prochain. Ce thème n'avait plus été étudié depuis une vingtaine d'années. Il faudra donc s'assurer de donner une couleur particulière au colloque d'Avignon, en jouant sur la complémentarité par exemple.

Cyrille Genre-Grandpierre soulève la question de la publication des papiers présentés lors du colloque. Pour lui, le fait de demander aux gens d'envoyer des papiers sans qu'il n'y ait de piste de publication identifiée à l'avance diminue l'intérêt pour les chercheurs. Il soulève l'idée que l'édition 2020 systématise les opportunités de publication pour les papiers présentés lors du colloque et que ces opportunités soient connues à l'avance. André Torre rappelle qu'il y a déjà le numéro de la RERU consacré aux meilleurs textes présentés lors du colloque, en lien avec la thématique. Leïla Kébir ajoute sur la question des papiers à remettre à l'avance par les chercheurs qu'il serait possible de demander des contributions qui ne sont pas nécessairement finalisés mais qui permettraient de garder des traces.

5) Doctorales 2020-2021

Fabienne Leloup explique qu'Olivier Bouba-Olga qui était prévu comme porteur du dossier des Doctorales 2020 et 2021 à l'Université de Poitiers ne peut assurer cette organisation. Le bureau a été informé récemment de cette nouvelle et explore différentes voies pour les Doctorales en 2020.

La tenue des Doctorales implique une recherche de fonds relativement importante et par conséquent, tous les laboratoires ne sont pas capables de soutenir cette organisation. De surcroît, il faut que l'organisation se mette en place assez rapidement pour permettre un équilibre financier. Le bureau a déjà fait des approches avec d'autres laboratoires.

Le Conseil d'Administration demande que l'on demande à Magali Talandier la possibilité de l'organiser une troisième et dernière fois ; que l'on vérifie avec les collègues d'Olivier Bouba-Olga la possibilité que le laboratoire organise l'activité. Dominique Vollet assurera le suivi du dossier.

6) Soutien aux événements scientifiques

Bruno Jean explique que pour une seconde année, l'ASRDLF a réservé des fonds pour le soutien à des événements scientifiques. Les demandes de soutien devaient être présentées avant le 28 février. Un financement jusqu'à concurrence de 500 euros pourrait être accordé à 4 projets.

Un comité de sélection constitué de Bruno Jean, Dominique Vollet et Pascal Bérion va analyser les demandes reçues sur la base de 4 critères qui sont . 2 demandes ont finalement été reçues et le comité de sélection rendra sa décision en mars.

7 Prix Aydalot

Dominique Mignot, qui préside le jury du Prix Aydalot, explique que même si la date limite n'est pas encore dépassée, il semble que le jury a reçu très peu de candidatures jusqu'à ce jour. Il s'agit de seulement 13 dossiers, dont 1 hors sujet et sera donc rejeté d'emblée ; ceci représente une diminution par rapport à ce que l'on reçoit normalement. Il propose donc d'étendre la date limite. Une brève précisant ce report et incitant les candidatures sera envoyée sous peu.

8 Revue d'Economie Régionale et Urbaine

André Torre, rédacteur en chef de la RERU, vient de publier un numéro portant sur le thème « 25 ans de proximité ». La Revue a publié 6 numéros au lieu de 5 en 2018. 2019 va signifier un retour au rythme habituel de 5 numéros. La Revue a fait un appel répété pour trouver un éditeur spécial, et ce du fait du nombre croissant de textes que reçoit la RERU, notamment en provenance d'Afrique, sans succès pour l'instant.

André Torre signale des difficultés pour la publication des textes des récipiendaires du Prix Aydalot dans la RERU. Depuis au moins 3 ans, les récipiendaires de ce Prix, malgré des relances, n'ont finalement montré que peu d'intérêt et finalement pas publié dans la Revue. Cela incite la rédaction de la RERU à se questionner sur la pertinence de cette pratique.

Compte rendu Conseil d'administration 4 février 2019

Levée de la séance à 20h32.